

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE SIMONE VEIL situé sur la commune de ST RENAN.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Pain de campagne (Produit n°1 : PETIT PAIN TYPE PAIN DE CAMPAGNE BIOLOGIQUE (Petits pains de 50 gr environ, au levain naturel, de type pain de campagne. Pain du jour. Conditionnement récupérable. Fiche descriptive du produit demandée (type de farine, nbre d'intermédiaires, pétrissage façonnage, modes de cuisson...) à transmettre par courriel à : restauration.0290086l@ac-rennes.fr ou à télécharger sur la plate-forme Agrilocal dans la partie dédiée aux documents et certificats des fiches fournisseurs.) certifié Bio ou équivalent (réponse le 25/08/2021 au plus tard) – Quantité : 8 700Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison le lundi des petits pains de type pain BIO - Pain de campagne (240 unités / semaine) au collège Simone Veil avant 11 h le jour même, suivant les bons de commande. Les conditionnements et emballages seront récupérés la semaine suivante. Négociation possible à l'issue de la consultation, à la demande du collège. Le collège se réserve la possibilité de solliciter des échantillons à l'issue de la consultation.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/09/2021 au 06/07/2022

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 40%
- Prix (au moins disant) – 30%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 = meilleure note) – 20%
- Services proposés (délais de commande) (souplesse sur le volume des commandes en fonction de l'effectif des élèves) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE SIMONE VEIL
- Frédéric BIGNON
- RUE DE KERZOUAR
- 29290 ST RENAN
- Responsable des achats : Hélène APPRIOU
- Téléphone : 02 98 84 23 11
- Courriel : restauration.0290086l@ac-rennes.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex